



R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

*Ville de Saclas*

Saclas, le 24 novembre 2023

*Membres de la commission de  
contrôle des listes électorales*

## **CONVOCATION**

*Madame, Monsieur,*

*Vous êtes membre de la Commission de contrôle des listes électorales. Aussi, l'article L.19 du nouveau code électoral dispose que « La commission de contrôle se réunit au moins une fois par an, et en tout état de cause, entre le vingt-quatrième et le vingt et unième jour avant chaque scrutin ».*

*Il n'a pas eu de scrutin en 2023. Toutefois afin de pouvoir répondre à cette obligation, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion, qui aura lieu*

***Lundi 04 décembre 2023  
A 14 heures  
En Mairie -Salle du conseil municipal***

*Comptant sur votre présence,*

*Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.*

Le Conseiller Municipal

Patrick LASNIER



### **ORDRE DU JOUR**

Examen des demandes d'inscriptions et de radiations validées par le Maire  
Questions diverses

---

Tel. : 01.69.58.88.00

Fax : 01.60.80.99.46

Site internet : [www.mairie-saclas.fr](http://www.mairie-saclas.fr)